



Règlement des compétitions du Comité Départemental 2018

- ✓ *CHAMPIONNAT 22 PAR EQUIPES DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL SENIORS DAMES & SENIORS MESSIEURS*
- ✓ *RENCONTRES INTERCLUBS FEMININES (RIF 22)*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL DAMES ET MESSIEURS*
- ✓ *COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL*
- ✓ *REGLEMENT MINI-TOUR et CAHIER DES CHARGES DES MINI-TOURS*
- ✓ *RENCONTRES DEPARTEMENTALES PIGHT AND PUTT U10*
- ✓ *CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL JEUNES*



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PAR EQUIPES DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 11 MARS 2018 au golf de PLENEUF VAL ANDRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 joueuses par équipe Dames + 4 remplaçantes éventuelles• 6 joueurs par équipe Messieurs + 6 remplaçants éventuels <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut / 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères Blancs pour les Messieurs</p> <p>Le tirage des départs est fait dans l'ordre des résultats de l'année précédente avec le 1^{er} départ à 08H30.</p> <p>Les horaires de départs seront disponibles à partir du vendredi soir précédent l'épreuve.</p> <p>Ordre de jeu : Les joueu(rs)ses porté(e)s sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.</p>
Classement	<p>Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames</p> <p>Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: 390 Euros par club pour l'ensemble des compétitions par équipes organisées par le Comité Départemental pour l'année en cours.</p> <p>Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL SENIORS DAMES et SENIORS MESSIEURS

MARDI 10 AVRIL 2018 au golf des SABLES D'OR

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. messieurs seniors 1 ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition messieurs seniors 2 ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.
Organisation Formule de jeu	Stroke-play / 18 trous. Classement en brut. En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS Seniors Messieurs 1 et 2 : Boules jaunes 1ère série : index jusque 15,4 2ème série : index à partir de 15,5 Séniors Dames : Boules rouges 1ère série : index jusque 15,4 2ème série : index à partir de 15,5 L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription Ordre des départs: dans l'ordre décroissant des index et par séries (2 ^{ème} puis 1 ^{ère}). Nombre d'inscrits limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent la compétition à 14H. Droits d'engagement: 23 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor
Qualification Championnat de Bretagne	Chaque département qualifie 50 joueurs et joueuses au prorata des participants effectifs dans chaque <u>catégorie</u> Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



RENCONTRES INTERCLUBS FÉMININES DES CÔTES D'ARMOR (RIF 22)

RÈGLEMENT SAISON 2018

OBJECTIFS : Promouvoir le golf féminin en :

- Permettant aux joueuses de tout handicap de jouer sur différents terrains des Côtes d'Armor
- Proposant un tarif attractif.
- Programmant les compétitions le samedi pour permettre aux femmes qui travaillent de participer
- Créant une dynamique de club grâce à l'établissement d'un classement général interclubs.

INSCRIPTION et RENCONTRES :

INSCRIPTIONS		DATES	GOLFS	Ordre départs des séries
- de 18 ans	+ de 18 ans			
10€ à l'année	30€ à l'année	Samedi 21 avril	Saint Samson	1-2-3
5€ à chaque participation. A l'ordre du CD 22	10€ à chaque participation. A l'ordre du CD22	Samedi 16 juin	Pléneuf	2-1-3
		Samedi 29 septembre	Sables d'Or	1-2-3

Chaque club adressera la fiche d'inscription annuelle, avec les chèques des joueuses au CD22

Les inscriptions à chaque rencontre se feront au plus tard le tard **le samedi précédent** par l'extranet ou à l'aide de la fiche d'inscriptions spécifique.

En fonction du nombre d'inscrites nous pourrons être amenées à limiter le champs des joueuses, cette limitation sera faite suivant les index : les index les plus bas ne seront pas retenus. Les joueuses éventuellement non retenues seront remboursées de 10€ sur leur cotisation annuelle.

FORMULE DE JEU:

Les compétitions compteront pour l'index. **Toutes les séries se joueront en stableford**

Les séries seront équilibrées, avant la première compétition, en fonction du nombre et de l'index des joueuses inscrites.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

CLASSEMENTS :

A chaque rencontre : 1 prix brut dans chaque série, 3 prix nets dans chaque série

Classement général : Cumul des points acquis à chaque rencontre. En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...

REMISE DES PRIX : à l'issue de la dernière rencontre, aux Sables d'Or, les prix étant gardés pour les absentes.

REPAS : Le soir de la dernière rencontre.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 8 JUILLET 2018 au golf de SAINT SAMSON

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut / 18 trous. Messieurs : 1 ^{ère} série : index inférieur à 8,5 marques blanches 2 ^{ème} série : index de 8,5 à 18,4 marques blanches 3 ^{ème} série : index de 18,5 à 35 marques jaunes Dames : 1 ^{ère} série : index inférieur à 11,5 marques bleues 2 ^{ème} série : index de 11,5 à 26,4 marques bleues 3 ^{ème} série : index de 26,5 à 35 marques rouges L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription Ordre des départs: dans l'ordre décroissant des index et par séries (3 ^{ème} , 2 ^{ème} puis 1 ^{ère}). 1 ^{er} départ à 8h00 Nombre d'inscrits limité à 110. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le lundi précédent la compétition. Droits d'engagement: 23 Euros pour les adultes, 10 Euros pour les moins de 20 ans. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor
Qualification Championnat de Bretagne	Sont qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel : <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : les 20 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues• Dames : les 6 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues Les joueuses et joueurs "élites catégorie 0, 1 et 2" sont qualifiés d'office, ainsi que des joueurs qui ont participé aux championnats de Bretagne de l'année précédente et qui n'ont pas pu participer à ce championnat départemental parce qu'ils ont joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...).
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018 au golf de LA CRINIÈRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain 6 joueurs par club :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si possible le PRO du club• Minimum 2 femmes• Le total des index des 6 joueurs doit être supérieur à 80,0• Index maximum des joueurs : 32,0 à la date limite d'inscription <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères blanc pour les Messieurs</p> <p>Classement : Addition des 2 meilleurs scores brut et des 3 meilleurs scores net (pas de cumul).</p> <p>Si le pro participe son score sera automatiquement pris en brut</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte en net, puis de la meilleure carte en brut, etc.</p> <p>Ordre des départs: Les départs seront organisés en 2 tranches horaires et en harmonisant les départs (pas de joueurs du même club dans la même partie).</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: Aucun (déjà réglé dans le forfait annuel)</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



REGLEMENT DES RENCONTRES MINI-TOUR GOLF 2018

Catégories d'âges concernées	Filles et Garçons catégories U12, benjamins (U14) et minimes (U16), licenciés FFG dans le département, certificat médical actif.																			
Objectif	Donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs, détecter les potentiels et participer à la sélection pour le championnat de Bretagne.																			
Dates et lieu	<p style="text-align: center;">SAMEDI 13 JANVIER 2018 à PLENEUF VAL ANDRE</p> <p style="text-align: center;">SAMEDI 10 FEVRIER 2018 à SAINT CAST</p> <p style="text-align: center;">SAMEDI 24 MARS 2018 aux AJONCS D'OR</p> <p>Les « mini tour » « 18 trous » de SAINT CAST et des AJONCS D'OR ainsi que les 2 tours du championnat départemental servent de support pour la qualification aux championnats de Bretagne.</p> <p>Dans la mesure du possible, les départs se feront à partir de 9h30.</p>																			
Critères de participation	Age et la limite d'index Minimes: <25 Benjamins: <35 U 12: <51																			
Organisation Formule de jeu	<table border="1"><thead><tr><th>Catégorie</th><th></th><th>Garçons</th><th>Filles</th></tr></thead><tbody><tr><td>U16</td><td>18 trous stroke play</td><td>Blanc</td><td>Bleu</td></tr><tr><td>U14</td><td>18 trous stroke play</td><td>Jaune</td><td>Rouge</td></tr><tr><td rowspan="2">U12</td><td>18 trous stroke play</td><td>Gris</td><td>Violet</td></tr><tr><td>9 trous stroke ford (stroke play plafonné à 10)</td><td>Orange (compact)</td><td>Orange (compact)</td></tr></tbody></table> <p>Les longueurs sont celles préconisées par la FFG pour les jeunes (voir vademecum). En U12 choix entre 18 trous et 9 trous en fonction de l'index et/ou de l'âge. Seuls les 18 trous sont qualificatifs pour le Bretagne. Si mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en stableford.</p>	Catégorie		Garçons	Filles	U16	18 trous stroke play	Blanc	Bleu	U14	18 trous stroke play	Jaune	Rouge	U12	18 trous stroke play	Gris	Violet	9 trous stroke ford (stroke play plafonné à 10)	Orange (compact)	Orange (compact)
Catégorie		Garçons	Filles																	
U16	18 trous stroke play	Blanc	Bleu																	
U14	18 trous stroke play	Jaune	Rouge																	
U12	18 trous stroke play	Gris	Violet																	
	9 trous stroke ford (stroke play plafonné à 10)	Orange (compact)	Orange (compact)																	
Classement	Pour la journée il y aura un classement mixte individuel par catégorie en brut et en net.																			
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent le mini tour																			
Accompagnateurs	Les accompagnateurs, parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils et rester à distance.																			

MINI TOUR 22 Année 2018

CAHIER DES CHARGES

Pour les gestionnaires

Les gestionnaires respecteront le cahier des charges suivant :

1- Terrain

- Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec l'Association Sportive.
- Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club

2- Accueil

- L'accueil devrait être ouvert 45 mn avant le 1^{er} départ
- Prévoir des sandwiches ou barres chocolatées

3- Location du terrain

- La location du terrain sera de **200 €**. Cette location comprend la location du terrain, la mise à disposition d'un seau de balles de practice par jeune (s'ils le souhaitent) et un rafraîchissement (bouteilles de jus de fruit) à la fin de la compétition.
- La facture sera adressée au Trésorier du Comité Départemental, Monsieur **Alain Besnoux**,
9 rue du Pont Brulé, 22550, Matignon

Pour les Associations Sportives

Les Associations Sportives respecteront le cahier des charges suivant :

1-Le CD 22 gèrera la compétition avec l'aide de l'Association sportive.

2- L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).

3- Les départs se feront, si possible à partir de 9H30 heures, par catégories et/ou index. Les Moins de 13 ans ayant un index entre 40 et 50 partant en dernier pour 9 trous.

4- Les inscriptions se feront sur extranet avant le **mercredi soir précédent l'épreuve**, les inscriptions **arrivant après cette date**, ne seront pas prises en compte.

5- Les horaires seront publiés sur le web.

6- La présence d'un starter est souhaitée.

7- Un classement en **brut et net stroke play** sera établi par catégorie.

8- Les résultats seront transmis au CD22 pour les mettre en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 22.

Un représentant du Comité Départemental sera sur place le jour de l'épreuve.





REGLEMENT DES RENCONTRES DEPARTEMENTALES 2018 PITCH AND PUTT U10

Catégories d'âges concernées	Filles et Garçons nés en 2008 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif
Objectif	Donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs et détecter les potentiels
Dates et lieu	Dates : <ul style="list-style-type: none">• le samedi 24 mars aux Ajoncs d'Or• et le dimanche 10 juin à Lancieux.
Critères de participation	Age, drapeau jaune minimum
Organisation Formule de jeu	Parcours compacts en stroke-ford : 2 fois 4 trous aux Ajoncs, 9 trous à Lancieux. Des ateliers : approches de green, sorties de bunker et putting. Score = nombre de coups pour le parcours compact - total des coups réussis des ateliers.
Classement et qualification finale régionale	Une série garçons – une série filles. Meilleur score des 2 journées Seront qualifiés pour la finale régionale « Pitch and putt U10 » du samedi 20 octobre au Golf de Rennes les 12 premiers (dont au moins les 3 premières filles)
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent l'épreuve
Cadets et accompagnateurs	Les cadets ne sont pas autorisés. Les parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL JEUNES

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AVRIL 2018 au golf des SABLES D'OR

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Garçons et filles nés en 2002 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour et dont les index sont : <ul style="list-style-type: none">• U 16 Minimes: index < 25• U 14 Benjamins: index < 35• U 12: index < 45
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut sur 36 trous / 18 trous par jour. Catégories <ul style="list-style-type: none">• U 16 Minimes garçons et filles nés en 2002-2003• U 14 Benjamins garçons et filles nés en 2004-2005• U 12 garçons et filles nés en 2006 et après Distances de jeu et repères de départs : Voir vade-mecum sportif fédéral <ul style="list-style-type: none">• U 16 Minimes garçons: repère blanc U 16 Minimes filles: repère bleu• U 14 Benjamins garçons: repère jaune U 14 Benjamins: repère rouge• U 12 garçons: repère gris U 12 filles: repère violet Ordre des départs: <ul style="list-style-type: none">• Le 1er jour dans l'ordre croissant des index et par catégories• Le 2ème jour dans l'ordre inverse des résultats du 1er jour et par catégories. Classement pour le titre de champion départemental: Addition des scores des 2 journées. En cas d'égalité : le classement sera établi en utilisant le départage « RMS », Exception pour la 1ère place : Play Off en trou par trou
Conditions particulières	Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3). Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée. Cadets et accompagnateurs: Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné. Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs. Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones

	portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles locales permanentes Fédérales.
Qualification Championnat de Bretagne	<p>Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories. Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.)</p> <p>Le champion départemental de chaque catégorie, en filles et en garçons, est qualifié pour le championnat de Bretagne.</p> <p>Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.</p> <p>Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu en tenant compte du par de chaque terrain.</p> <p>Wilds-cards: à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...</p>
Inscription	<p>Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs</p> <p>Date limite d'inscription: 5 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve</p> <p>Droit d'engagement: gratuit.</p>